



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pratique sportive

Question au Gouvernement n° 3789

Texte de la question

PRATIQUE SPORTIVE

M. le président. La parole est à M. Pierre Cordier.

M. Pierre Cordier. J'associe Mme Bérengère Poletti, députée des Ardennes, à ma question. Monsieur le Premier ministre, je souhaite vous alerter sur les conséquences de l'interdiction des pratiques sportives depuis le mois de mars 2020. Une véritable lassitude s'installe chez les jeunes et les clubs craignent des arrêts massifs de pratique à court et long terme, surtout si d'autres confinements devaient intervenir. Au-delà de la pratique sportive en elle-même, c'est aussi la santé de nos concitoyens de tous âges qui est en jeu, car le sport est indispensable au bien-être physique et moral. De plus, il est un levier d'épanouissement et d'éducation. Le sport amateur est un acteur économique majeur, fortement dépendant de l'activité associative et bénévole.

Une reprise des activités en salle et en extérieur est indispensable et urgente, dans le respect bien entendu des gestes sanitaires. La démotivation des jeunes et des bénévoles et l'agacement des parents, qui ont le sentiment de payer une cotisation pour rien depuis un an, ne font qu'augmenter au fil des semaines. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

Par ailleurs, un écart de niveau considérable se creuse avec les jeunes des pôles espoir qui, eux, ont pu continuer à s'entraîner ces derniers mois.

M. Maxime Minot. Il a raison !

M. Fabien Di Filippo. Génération sacrifiée !

M. Pierre Cordier. C'est un sujet d'inquiétude pour tous les dirigeants des clubs amateurs.

M. Maxime Minot. Elle est où Maracineau ?

M. Pierre Cordier. La crise de la covid n'a fait qu'accentuer la baisse de la pratique chez les jeunes, déjà alarmante il y a un an.

J'aurai deux questions, monsieur le Premier ministre : d'une part, allez-vous mettre en place un plan national de relance de la pratique sportive comme l'attendent les associations de tous nos territoires ;...

Une députée du groupe LR . Très bonne question !

M. Pierre Cordier. ...d'autre part, qu'allez-vous faire concrètement pour que les Français de toutes les

générations retrouvent le chemin de nos clubs sportifs ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Maxime Minot. Excellent !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Monsieur Cordier, je partage les tenants et les aboutissants de vos questions. Vous avez souligné à très juste titre l'importance du sport en lui-même et pour la santé de nos concitoyens. C'est vrai dès l'école...

M. Fabien Di Filippo. Et le ministre est un vrai exemple !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . . .et c'est la raison pour laquelle nous avons réuni le ministère de l'éducation nationale et le ministère de la jeunesse et des sports. Les synergies commencent à être perceptibles, y compris en cette période de crise sanitaire particulièrement difficile pour le monde sportif, en France comme dans les autres pays.

Le Gouvernement a pris des mesures générales – je pense aux 3 milliards débloqués en 2020 pour soutenir le monde sportif – et des mesures particulières destinées au sport amateur et au sport des enfants.

Pour les jeunes, citons l'opération « Trente minutes d'activité physique quotidienne », emblématique de cet enjeu de santé,...

M. Fabien Di Filippo. C'est ridicule !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . . .le développement dans le secondaire de l'enseignement de spécialité « éducation physique, pratiques et culture sportives », autre signal que nous envoyons, en plus de l'encouragement donné à la pratique amateur des jeunes.

À la rentrée 2020, il y a eu en effet une baisse des inscriptions dans les clubs de sport, problème que vous avez raison de souligner. Nous avons agi en conséquence. Le Président de la République lui-même a décidé d'une aide de 110 millions d'euros pour le « Pass'Sport » qui permet de financer l'inscription en club des jeunes chaque fois qu'ils le veulent.

M. Fabien Di Filippo. Pour quels ménages ?

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Cette mesure, qui entre progressivement en vigueur, encourage la pratique sportive en même temps qu'elle contribue au financement des clubs amateurs.

Notre politique vise à compenser les difficultés mais aussi à aller au-delà de la crise sanitaire, car ce que nous voulons, c'est que tous les jeunes pratiquent le sport à l'école comme en dehors. Vous le verrez aussi à travers les nombreux accords que nous avons signés avec les fédérations sportives pour qu'elles se rapprochent davantage du système scolaire et qu'elles proposent une offre sportive à l'ensemble de nos enfants.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Fabien Di Filippo. Vous ne comprenez rien au sport !

M. le président. La parole est à M. Pierre Cordier.

M. Pierre Cordier. Monsieur le ministre, dans nos territoires, nous participons régulièrement à des visioconférences avec les clubs sportifs que la diminution des licences inquiète beaucoup. Vos propos ne vont pas les rassurer. Il faut agir vite pour éviter qu'ils ne disparaissent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cordier](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3789

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 février 2021](#)